



Fédération Française
du Sport Adapté

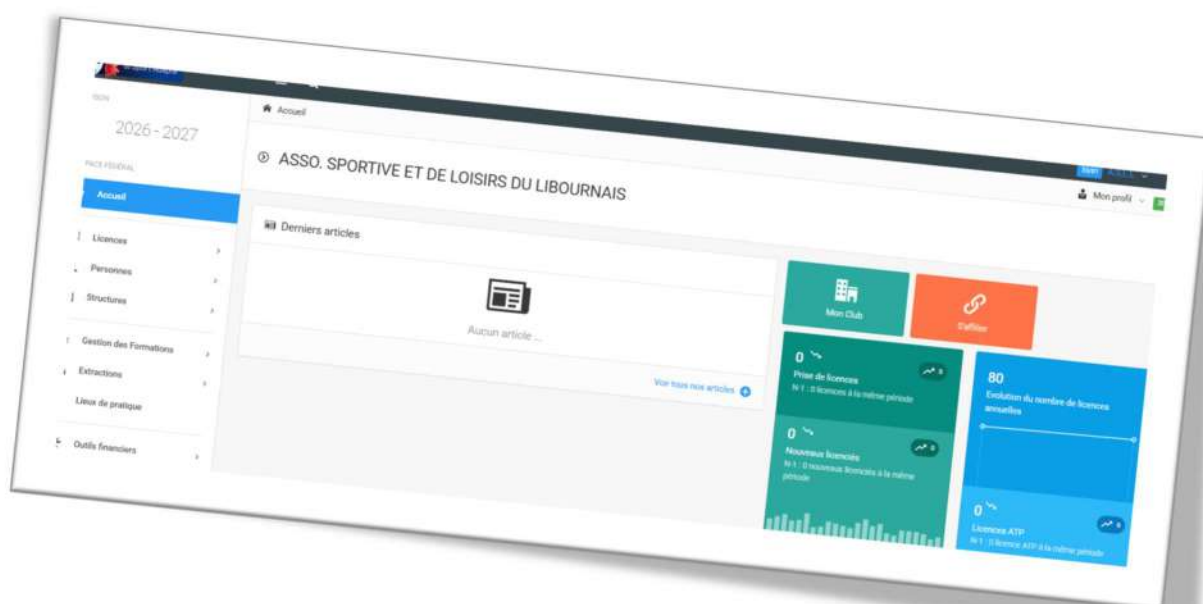
GUIDE UTILISATEUR

E-LICENCE

2. Réaffiliation Structure

Réaffiliation en commande à l'acte

Réaffiliation en prélèvement



OBJECTIF DU GUIDE

Ce guide a pour objectif de vous accompagner pas à pas dans la réalisation des différentes actions nécessaires dans l'application **E-Licence**.

Vous y trouverez :

- Les étapes à suivre
- Les captures d'écran correspondantes
- Les informations à renseigner
- Les points de vigilance
- Les éventuels cas particuliers.

AVANT DE COMMENCER

Vous aurez besoin :

-  Des informations relatives à la structure.
-  Des coordonnées des personnes responsables.
-  Des documents obligatoires.
-  Des informations relatives au mode de règlement, si nécessaire.

Attention

Certaines informations sont obligatoires. L'absence de ces informations peut empêcher la poursuite de la procédure.



Nouveauté !

Le paiement par carte bancaire est désormais disponible dans *e-licence* !

Un moyen de paiement simple, rapide et sécurisé pour régler en ligne vos **cotisations** et vos **licences**.

- Rapide**
 Paiement en quelques clics
- Sécurisé**
 Transactions protégées
- Disponible 24h/24 et 7j/7**
- Pratique**
 Sans déplacement, tout se fait en ligne

Pensez-y dès votre prochaine réaffiliation !

PAIEMENT 100% SÉCURISÉ

Besoin d'aide ? Retrouvez toutes les étapes dans le guide utilisateur e-licence.

licence @sportadapte.fr

www.sportadapte.fr



Table des matières

1		Réaffiliation en début de saison 4
2		Réaffiliation en commande à l'acte 5
3		Réaffiliation en prélèvement 22



L'ENCADRÉ "S'AFFILIER" N'APPARAÎT PAS ?

Si l'encadré "S'affilier" n'apparaît pas sur votre espace licence, c'est que vous avez des factures des saisons précédentes toujours en attente de règlement.



A réception de vos règlements,
e-Licence sera activée



1 Vos règlements sont reçus



2 e-Licence est activée



3 Vous pouvez vous réaffilier et prendre vos licences



Réaffiliation en début de saison



La réaffiliation doit être effectuée chaque saison pour permettre la prise de licences.
Une structure non affiliée ne pourra pas enregistrer de licences.

Ce guide détaille les deux parcours possibles en fonction de votre mode de règlement :



RÉAFFILIATION EN COMMANDE À L'ACTE

Paielement de la cotisation annuelle et des licences par carte bancaire, virement ou chèque, sans prélèvement automatique.



RÉAFFILIATION EN PRÉLÈVEMENT

Paielement de la cotisation annuelle et des licences par prélèvement bancaire (mandat SEPA).

Liste des informations et documents nécessaires à la réaffiliation :

- ✓ Numéro SIRET
- ✓ Code APE
- ✓ Numéro RNA (n° déclaration en préfecture), date et lieu de déclaration
- ✓ Adresses électroniques du trésorier et du responsable des licences
- ✓ Adresse des lieux de pratiques
- ✓ RIB du club
- ✓ Mandat de prélèvement (nouveau ou l'ancien déjà envoyé à la FFSA)



Pour que l'affiliation soit **validée**,

au moins deux membres du comité directeur doivent être titulaires d'une licence « **Dirigeant** ».

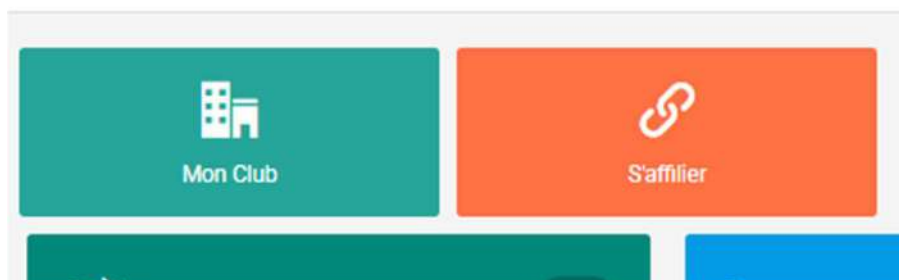




2 LICENCES « **DIRIGEANT** »
= **AFFILIATION VALIDÉE**

2

Réaffiliation en commande à l'acte



Cliquer sur « S'affilier »



Chère dirigeante, cher dirigeant,

Vous allez procéder à l'affiliation de votre club pour la saison en cours.

Il vous sera demandé les documents relatifs à l'association (PV, Statuts...) ainsi que le RIB du club et le mandat de prélèvement signé par le trésorier de l'association.

Il vous sera également demandé de prendre la licence de votre Président(e), il faudra fournir sa photo et que celui-ci ait répondu au questionnaire de santé (certificat médical en fonction de ses réponses et/ou s'il a plus de 50 ans)

Bonne saison !

Choix de la structure à affilier

13/23 L UNION FAIT LE SPORT	
Type de structure	Club
Statut Juridique	Association
Dernière Affiliation	Saison 2025 - 2026

11/23

LIGUE PACA SPORT ADAPTE

13/23

CDISA DES BOUCHES DU RHONE

Changer de structure

13/23 L UNION FAIT LE SPORT

EN

Merci de lire attentivement la présente déclaration sur l'honneur.
Veuillez cocher la case "Lu et approuvé" puis sur le bouton pour commencer l'affiliation.

Je soussigné(e), agissant pour le compte de la structure,

- M'engage à **vérifier l'exactitude des données personnelles** indiquées sur chaque bulletin d'adhésion.
- Reconnaître avoir pris connaissance des **notices d'informations d'assurance** pour l'ensemble de mes licenciés, et m'engage à informer chaque licencié de la notice au titre de la saison concernée, avant la souscription de la licence.
- M'engage à requérir immédiatement auprès de mes licenciés **tous documents médicaux utiles** (certificat, attestation, questionnaire) en fonction du type de licence et de pratique, qui seront archivés au club.
- Déclare que **le club adhère et respecte entièrement** les Statuts, Règlements, Chartes, et directives de la Fédération Française de Sport Adapté

☐ Lu et approuvé

Commencer l'affiliation avec cette structure >

Cliquer sur « Lu et approuvé »

Idem écran suivant : Cliquer sur « Lu et approuvé »



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

Décret no 2021-1109 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi N° 2000-321
Du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain
Des associations et fondations bénéficiaire de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT n°1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT n°2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT n°3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT n°4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT n°5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT n°6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

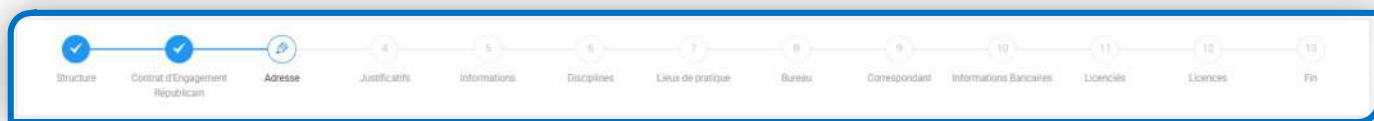
ENGAGEMENT n°7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

☐ Lu et approuvé

Retour

Continuer



Valider l'adresse du siège

📍 Changement d'adresse du siège

Adresse du siège de votre structure

Pour cette affiliation, vous devez valider l'adresse du siège de votre structure

✓ Vérifier les données du siège

← Retour

Et compléter les informations qu'il n'y avait pas sur l'ancien système.

🏠 Changement d'adresse / Mise à jour

📍 NOUVELLE ADRESSE DU SIÈGE

Bâtiment Escalier

N° Voie Type Voie *

31 Traverse

Nom de la voie * Complément d'adresse

de la trevasse

Code Postal * Commune *

13012 MARSEILLE

Pays *

FRANCE

🏢 INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA STRUCTURE

Statut Juridique Numéro SIREN / SIRET Numéro APE

Association 500 419 031 00025 9499Z

🏠 DÉCLARATION EN PRÉFECTURE

N° Déclaration préfecture (RNA) Date Déclaration Lieu Déclaration

W123456789 27/12/2022

← Retour Continuer →



Modification des informations de la structure

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la Structure

L UNION FAIT LE SPORT

Nom court de la Structure

L UNION FAIT LE SPORT

COORDONNÉES

Adresse E-mail *

coaching13@icloud.com

Adresse E-mail secondaire

@

Téléphone

Téléphone Portable

0652251093

Site Internet

Exemple : https://www.monclub.fr



Parution sur le site internet fédéral



Parution sur les sites des partenaires de la FFSA

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook

f

Instagram

X (Twitter)

YouTube

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Type de club *

Adresse mail du comptable *

@

Adresse mail du responsable licence *

@

Nombre de salariés *

Nombre d'ETP consacrés aux sports *

Retour

Continuer



Les activités de l'ancien système ont été reprises en compétitive et en non compétitive. Vérifier et modifier le cas échéant. Ces activités validées seront reprises chaque année et pourront être modifier en cours l'année ou la saison prochaine.

✎ Modification des activités pratiquées par la structure

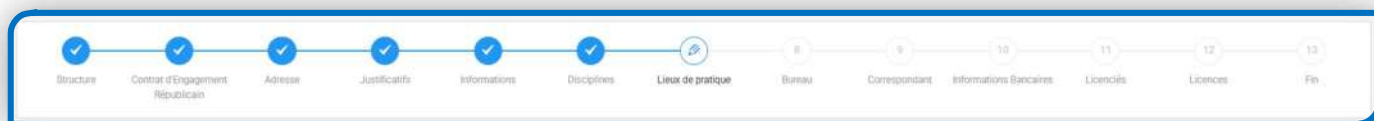
À l'exception des comités régionaux et départementaux, chaque structure est limitée à un maximum de 20 disciplines non compétitives et 10 disciplines compétitives.

Para Activités Motrices adapté - compétitive ✕

Para Activités Motrices adapté - Non compétitive ✕

Retour

Continuer



Il vous faut créer au minimum un lieu de pratique

Choix d'un lieu de pratique + Nouveau lieu de pratique

Aucun lieu de pratique
Vous avez la possibilité de déclarer votre lieu de pratique.

Retour

Choix d'un lieu de pratique + Nouveau lieu de pratique

00000 Sale de l'union Info

31 TRAVERSE DE LA TREVARESSE

N'oubliez pas de renseigner les détails de la configuration de votre lieu de pratique (onglet Configuration du lieu de pratique).

Retour Continuer

Renseigner l'adresse et cliquer sur « Selon l'adresse » dans l'encadré « carte »

Adresse

Bâtiment Escalier

N°voie Type Voie

Nom de la voie

Complément d'adresse

Code Postal * Commune *

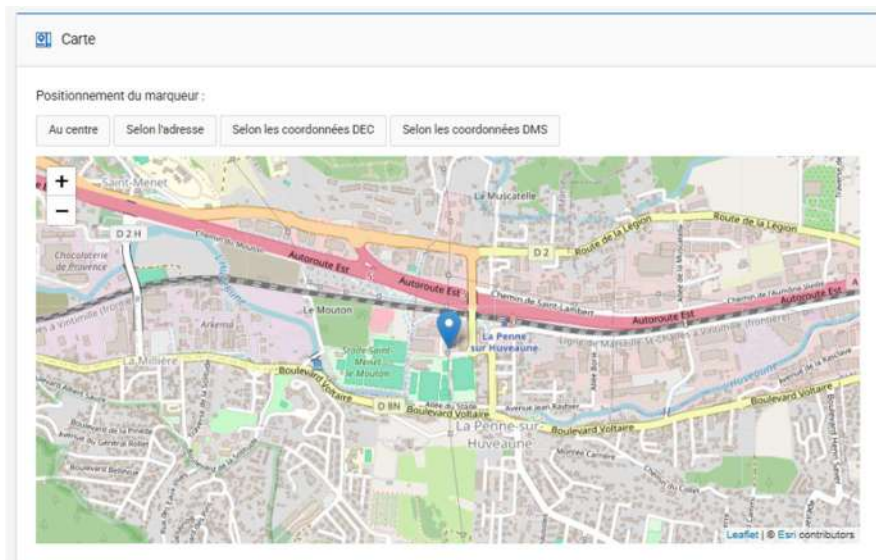
Pays *

Carte

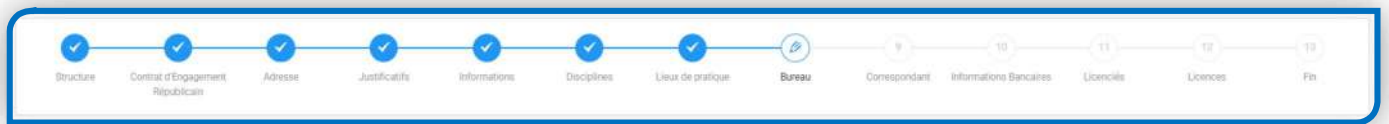
Positionnement du marqueur :

☐ Au centre ☒ Selon l'adresse ☐ Selon les coordonnées DEC ☐ Selon les coordonnées DMS

Votre lieu de pratique sera affiché sur la carte.



Cliquer sur « enregistrer »



Il doit être mis à jour le bureau et/ou le comité directeur ; Si les informations sont conformes, cliquer sur « Reconduire l'intégralité du bureau », sinon modifier les membres selon leur fonction.

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
Président					Reconduire Mme C Modifier ce membre pour cette fonction
Secrétaire général					Reconduire Mme B Modifier ce membre pour cette fonction
Trésorier Général					Reconduire Mme S Modifier ce membre pour cette fonction
Vice-Président					Reconduire M B Modifier ce membre pour cette fonction
Secrétaire Général Adjoint					Reconduire M L Modifier ce membre pour cette fonction
Trésorier Général Adjoint					Reconduire Mme B Modifier ce membre pour cette fonction
Membre du Comité Directeur					Reconduire M S Modifier ce membre pour cette fonction

[Reconduire l'intégralité du bureau](#)
[Ajouter un membre au Comité Directeur](#)

Si modification :

Comité Directeur
Ajouter ou reconduire un membre

Fonction

Président

Personne

Choisissez une personne

Retour

Enregistrer

Choisissez le membre à ajouter

Code adhérent / Nom / Prénom

☐ Dans la structure

☐ Non Licenciés en 2026 - 2027

☐ Licenciés en 2025 - 2026

Rechercher

Faites une recherche dans la base fédérale (par exemple nom et prénom) et sélectionnez la personne si elle apparaît. Si non trouvée, vous pourrez l'ajouter.

On peut effectuer une recherche à partir de 2 lettres en cochant « dans la structure » et « non licencié sur l'année en cours ». La recherche peut se faire également par le numéro de licence appelée ici « Code adhérent »

Choisissez le membre à ajouter

Code adhérent / Nom / Prénom

ba

☒ Dans la structure
 ☒ Non Licenciés en 2026 - 2027
 ☐ Licenciés en 2025 - 2026

R Rechercher

Résultats de la recherche :

Code adhérent	Nom	Année naissance	Dernière licence
629887	Mme BA	1993	2024 - 2025
662851	Mme BA	1993	2025 - 2026
629888	M CON	1992	2024 - 2025
665126	M C	1992	2025 - 2026
629882	Mme C .BA	1979	2024 - 2025
662870	Mme C .BA	1979	2025 - 2026
634850	Mme Z .JA	1989	2024 - 2025

La personne n'est pas présente dans le tableau ? Vérifiez vos filtres de recherche ou ajoutez-la en cliquant sur le bouton ci-contre.

+ Ajout d'une nouvelle personne

Cliquer sur la personne choisie et « Enregistrer »

Comité Directeur

Ajouter ou réaffecter un membre

Fonction

Secrétaire général

Personne

M CON

Retour Enregistrer

✓ M CONTRERAS Sébastien a bien été ajouté avec la fonction Secrétaire général

Comité Directeur

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
Président	629887	Mme B	25/06/1993	Non	Supprimer
Secrétaire général	665126	M CON	22/08/1992	2026 - Licence Adulte Non Compétitive	Supprimer
Treasorier Général	Modifier ce membre pour cette fonction				

Ajouter un membre au Comité Directeur

Retour Continuer

S'il manque des informations, vous aurez un message vous demandant de compléter des données pour les membres du bureau

Veillez corriger les erreurs suivantes pour pouvoir continuer :

- Des données obligatoires manquent ou sont mal renseignées pour Mme BA : adresse e-mail
- Des données obligatoires manquent ou sont mal renseignées pour M CON : adresse e-mail

Il suffit de cliquer sur le stylo pour afficher la fiche correspondante et la compléter (email et case conditions d'utilisation des données généralement).

Attention sur la fiche si vous avez ce message :

Votre saisie comporte les erreurs suivantes :

- La modification du nom, du prénom ou de la date de naissance risque de provoquer un doublon avec 662851 - Mme BAERT emilie.

Merci de **contacter le service « Licence »** de la FFSA afin de vérifier s'il s'agit bien d'un doublon et, le cas échéant les modifications seront effectuées.

Dans l'attente de cette vérification, vous ne pouvez pas prendre de licence pour cette personne.

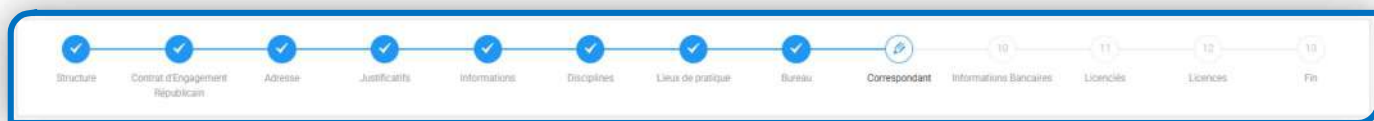
Si vous modifiez la composition du bureau et/ou comité directeur, cette fenêtre apparaît :

Comité Directeur
Documents

Vous devez déposer un scan du PV de l'Assemblée Générale électorale lorsqu'il y a un changement de dirigeants.

La taille maximale totale autorisée pour les fichiers est de 15 Mo

Retour Suivant



Choix de l'adresse de correspondance

☒ Utiliser le siège social de ma structure comme adresse de correspondance

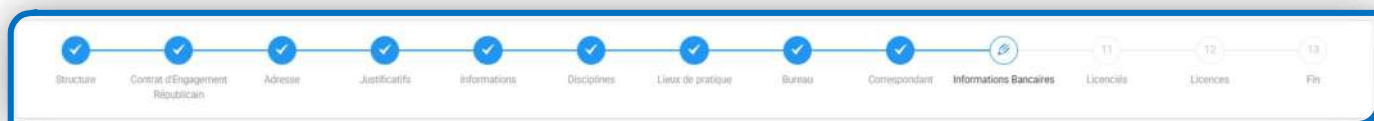
L UNION FAIT LE SPORT
31 TRAVERSE DE LA TREVARESSE
13012 MARSEILLE
06 52 25 10 93
coaching13@icloud.com

☐ Définir une personne comme correspondant de ma structure

☐ Utiliser une autre adresse

[Retour](#) [Continuer](#)

Cliquer sur « Continuer »



Le prélèvement est mis pas défaut, cocher « commande à l'acte »

☒ Modification des informations bancaires

MODE DE PAIEMENT

☒ Prélèvement

☐ Commande à l'acte (Virement bancaire, Carte bancaire, Chèque)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - RIB

i En cas de changement/modification de RIB, vous devez vérifier et modifier le cas échéant les champs suivants à l'aide du RIB de la structure :

- Domiciliation
- Numéro d'IBAN
- Numéro BIC

Domiciliation *

Titulaire du compte

Numéro d'IBAN *

Numéro BIC *

RIB *

☒ Modification des informations bancaires

MODE DE PAIEMENT

☐ Prélèvement

☒ Commande à l'acte (Virement bancaire, Carte bancaire, Chèque)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - RIB

i En cas de changement/modification de RIB, vous devez vérifier et modifier le cas échéant les champs suivants à l'aide du RIB de la structure :

- Domiciliation
- Numéro d'IBAN
- Numéro BIC

Domiciliation

Titulaire du compte

Numéro d'IBAN

Numéro BIC

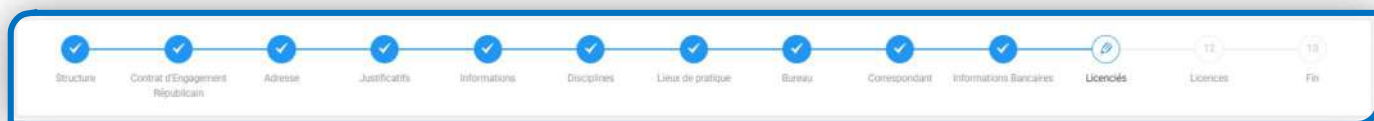
RIB

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ... [Parcourir](#)

Format pris en charge : jpeg, png, gif, bmp, pdf
Taille maximum : 8Mo

[Retour](#) [Continuer](#)



Licenciés

Vous devez licencier au minimum 2 membres (Président + (secrétaire ou trésorier)).

Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
629887	Mme BAERT EMILIE	25/06/1993	Non	
662870	Mme CORBACHO CELINE	17/06/1979	Non	
665126	M CONTRERAS Sébastien	22/08/1992	Non	

[Retour](#) [Continuer](#)

Sélectionner les personnes dont vous voulez prendre une licence. Cliquer sur « retirer » pour les personnes pour qui vous ne voulez pas de licence pour l’instant.

Mr BAERT Emilie (30 ans)
Age pour licence: 30 ans au 01/01/2023 / Président

CHOIX DE LA LICENCE
Type de licence: Licence Drogue

CHOIX DES DISCIPLINES
Aucune discipline n'est demandée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Assurance licence (Individuelle Assurée): ☒

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
Cette licence ne nécessite pas de certificat médical / questionnaire de santé.

HONORABILITÉ
☐ Éligible ☐ Admis ☒ Déjà licencié

Lieu de naissance: FRANCE
Département de naissance: 01 - Aube
Commune de naissance: ACHERY

Nom de famille de naissance: 000000

SAISIE DES PIÈCES RELATIVES À LA LICENCE
Justificatif licence par autre Fédération:

Mr CONTRERAS Sébastien (30 ans)
Age pour licence: 30 ans au 01/01/2023 / Secrétaire général

CHOIX DE LA LICENCE
Licence "Licence Drogue"

CHOIX DES DISCIPLINES
Aucune discipline n'est demandée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Assurance licence (Individuelle Assurée): ☒

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
Cette licence ne nécessite pas de certificat médical / questionnaire de santé.

HONORABILITÉ
☐ Éligible ☐ Admis ☒ Déjà licencié

Lieu de naissance: FRANCE
Département de naissance: 01 - Aube
Commune de naissance: ACHERY

Nom de famille de naissance: 000000

SAISIE DES PIÈCES RELATIVES À LA LICENCE
Justificatif licence par autre Fédération:



[Enregistrement de l'affiliation](#)

Résumé de la commande en cours			Montant
Réaffiliation Fédérale 2027 - 13/33 - L UNION FAIT LE SPORT			120,00 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)			28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)			1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)			3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)			28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)			1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)			3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)			28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)			1,00 €
IA option 1 Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)			1,00 €
Solde actuel			0,00 €
Total de la commande			217,85 €
Solde actuel	0,00 €	Solde restant	0,00 €

[Retour](#)

[Enregistrer ma demande](#)

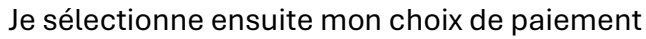


✓ > L'affiliation a bien été prise en compte

☒ Enregistrement de l'affiliation	
Résumé de la commande en cours	Montant
Réaffiliation Fédérale 2027 - 13/33 - L UNION FAIT LE SPORT	120,00 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)	1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)	3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)	1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)	3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)	1,00 €
IA option 1 Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)	1,00 €
Solde actuel	0,00 €
Total de la commande 217,85 €	
Solde actuel	0,00 €
Solde restant	0,00 €

[Voir ma structure](#)
[Régler ma commande](#)

Cliquer sur « Régler ma commande ». Si vous ne cliquez pas directement sur ce bouton, vous pouvez également accéder à votre commande en allant dans l'onglet « Commandes », où il est indiqué qu'une commande est en attente de règlement.



Statistiques

Informations

Affiliations 2016 - 2027

Licences

Licences ATP

Mutations

Instances 1

Droits

Lieux de pratique 1

Structures 1

Listes

Commandes 1

Comptabilité 0,00 €

Licences collectives

Logs

Choix du mode de paiement

Commande n°000000009 - Affiliation

☐ Virement bancaire

☐ Carte bancaire

☒ Chèque

Envoyez le règlement correspondant par chèque à l'adresse suivante :

Fédération Française du Sport Adapté
3 RUE CÉPRÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ
75015 PARIS

Ordre du chèque : Fédération Française du Sport Adapté

Montant total à régler : 217,85 €

Retour

Confirmer mon paiement

J'ai choisi chèque

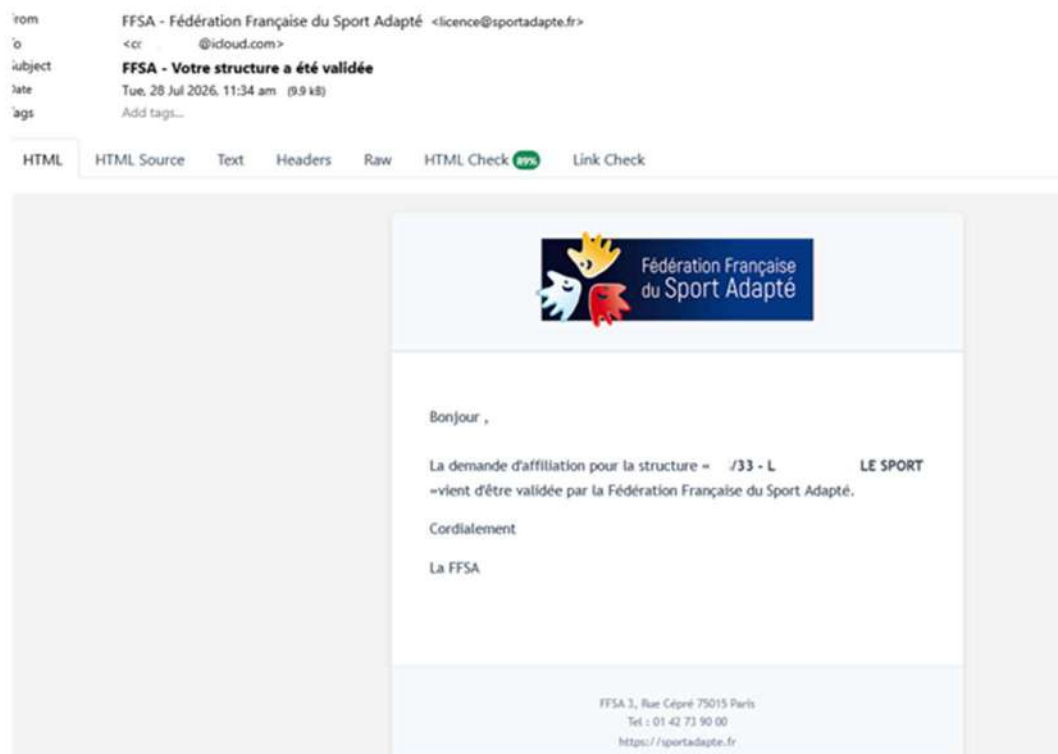
20



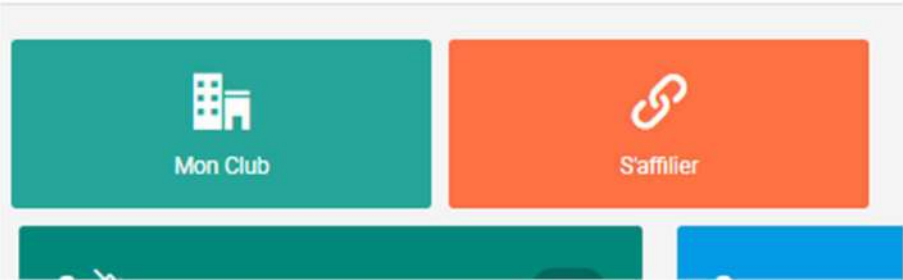
L'affiliation est prise en compte.

Une validation de la FFSA doit être faite pour accepter les documents joints, le règlement de l'adhésion et le règlement des licences dirigeantes.

L'affiliation est validée par la FFSA, vous recevez ce mail :



Réaffiliation en prélevement



Cliquer sur « S'affilier »



Chère dirigeante, cher dirigeant,

Vous allez procéder à l'affiliation de votre club pour la saison en cours.

Il vous sera demandé les documents relatifs à l'association (PV, Statuts...) ainsi que le RIB du club et le mandat de prélèvement signé par le trésorier de l'association.

Il vous sera également demandé de prendre la licence de votre Président(e) , il faudra fournir sa photo et que celui-ci ait répondu au questionnaire de santé (certificat médical en fonction de ses réponses et/ou s'il a plus de 50 ans)

Bonne saison !

Choix de la structure à affilier

13/23 L UNION FAIT LE SPORT

Type de structure

Club

Statut Juridique

Association

Dernière Affiliation

Saison 2025 - 2026

Changer de structure

13/23 L UNION FAIT LE SPORT

En

14/23 LIGUE PACA SPORT ADAPTE

15/23 CDSA DES BOUCHES DU RHONE

Merci de lire attentivement la présente déclaration sur l'honneur.

Veuillez cocher la case "Lu et approuvé" puis sur le bouton pour commencer l'affiliation.

Je soussigné(e), agissant pour le compte de la structure,

M'engage à vérifier l'exactitude des données personnelles indiquées sur chaque bulletin d'adhésion.

Reconnait avoir pris connaissance des notices d'informations d'assurance pour l'ensemble de mes licenciés, et m'engage à informer chaque licencié de la notice au titre de la saison concernée, avant la souscription de la licence.

M'engage à requérir immédiatement auprès de mes licenciés tous documents médicaux utiles (certificat, attestation, questionnaire) en fonction du type de licence et de pratique, qui seront archivés au club.

Déclare que le club adhère et respecte entièrement les Statuts, Règlements, Chartes, et directives de la Fédération Française de Sport Adapté

☐ Lu et approuvé

Commencer l'affiliation avec cette structure

Cliquer sur « Lu et approuvé »

22



Idem écran suivant : Cliquer sur « Lu et approuvé »

**CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS
PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT**

Décret n° 2021-1109 du 24 août 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi N° 2000-321
Du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain
Des associations et fondations bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT n°1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.
L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT n°2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT n°3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT n°4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT n°5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT n°6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT n°7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

☐ Lu et approuvé

Retour Continuer



Valider l'adresse du siège

📍 Changement d'adresse du siège

Adresse du siège de votre structure

Pour cette affiliation, vous devez valider l'adresse du siège de votre structure

✓ Vérifier les données du siège

← Retour

Et compléter les informations qu'il n'y avait pas sur l'ancien système.

🏠 Changement d'adresse / Mise à jour

📍 NOUVELLE ADRESSE DU SIÈGE

Bâtiment Escalier

N° Voie Type Voie *

Nom de la voie * Complément d'adresse

Code Postal * Commune *

Pays *

🏢 INFORMATIONS JURIDIQUES DE LA STRUCTURE

Statut Juridique Numéro SIREN / SIRET Numéro APE

🏠 DÉCLARATION EN PRÉFECTURE

N° Déclaration préfecture (RNA) Date Déclaration Lieu Déclaration

← Retour Continuer →



Modification des informations de la structure

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la Structure

L UNION FAIT LE SPORT

Nom court de la Structure

L UNION FAIT LE SPORT

COORDONNÉES

Adresse E-mail *

coaching13@icloud.com

Adresse E-mail secondaire

@

Téléphone

☎

Téléphone Portable

☎

0652251093

Site Internet

Exemple : <https://www.monclub.fr>

☒ Parution sur le site internet fédéral

☒ Parution sur les sites des partenaires de la FFSA

RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook

f

Instagram

📷

X (Twitter)

🐦

YouTube

📺

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Type de club *

Adresse mail du comptable *

@

Adresse mail du responsable licence *

@

Nombre de salariés *

Nombre d'ETP consacrés aux sports *

← Retour

Continuer →



Les activités de l'ancien système ont été reprises en compétitive et en non compétitive. Vérifier et modifier le cas échéant. Ces activités validées seront reprises chaque année et pourront être modifier en cours l'année ou la saison prochaine.

✎ Modification des activités pratiquées par la structure

i

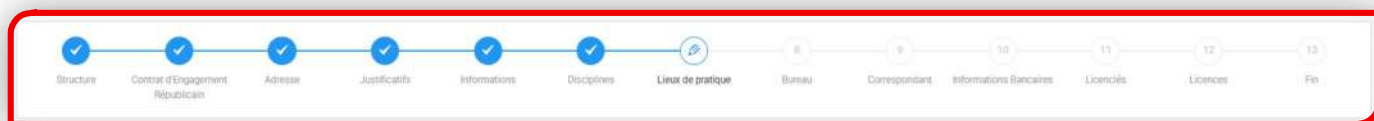
À l'exception des comités régionaux et départementaux, chaque structure est limitée à un maximum de 20 disciplines non compétitives et 10 disciplines compétitives.

Para Activités Motrices adapté - compétitive ✕

Para Activités Motrices adapté - Non compétitive ✕

← Retour

Continuer →



Il vous faut créer au minimum un lieu de pratique

Choix d'un lieu de pratique [+ Nouveau lieu de pratique](#)

Aucun lieu de pratique
Vous avez la possibilité de déclarer votre lieu de pratique.

[Retour](#)

Choix d'un lieu de pratique [+ Nouveau lieu de pratique](#)

00000 Sale de l'union [Info](#)

31 TRAVERSE DE LA TREVARESSE

N'oubliez pas de renseigner les détails de la configuration de votre lieu de pratique (onglet Configuration du lieu de pratique).

[Retour](#) [Continuer](#)

Renseigner l'adresse et cliquer sur « Selon l'adresse » dans l'encadré « carte »

Adresse

Bâtiment Escalier

N°voie Type Voie

Nom de la voie

Complément d'adresse

Code Postal * Commune *

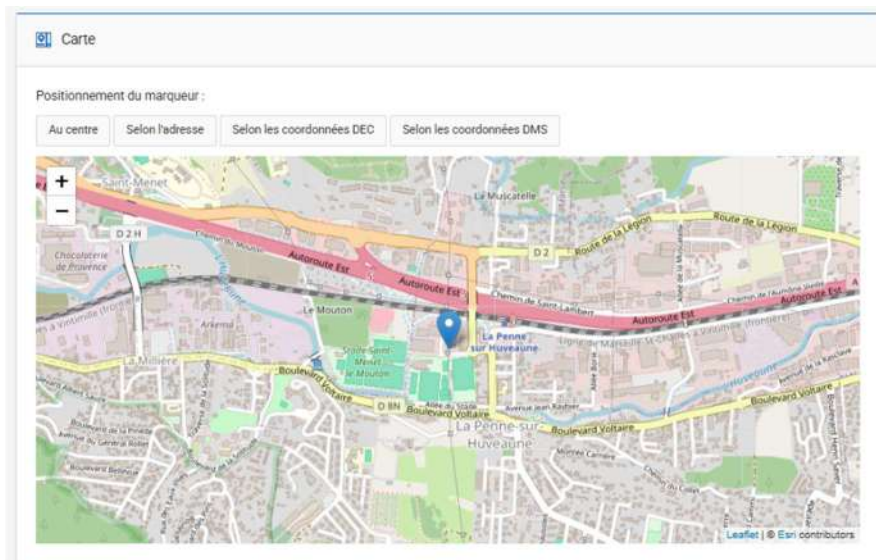
Pays *

Carte

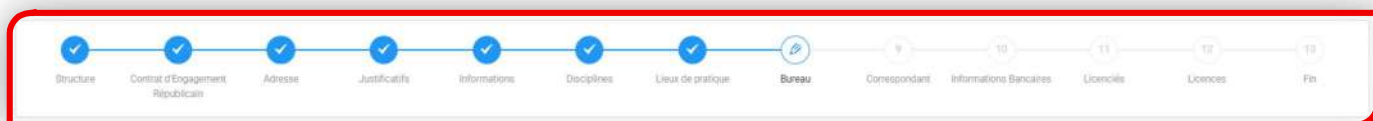
Positionnement du marqueur :

☐ Au centre ☒ Selon l'adresse ☐ Selon les coordonnées DEC ☐ Selon les coordonnées DMS

Votre lieu de pratique sera affiché sur la carte.



Cliquer sur « enregistrer »



Il doit être mis à jour le bureau et/ou le comité directeur ; Si les informations sont conformes, cliquer sur « Reconduire l'intégralité du bureau », sinon modifier les membres selon leur fonction.

Comité Directeur

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
Président		Reconduire Mme C Modifier ce membre pour cette fonction			
Secrétaire général		Reconduire Mme B Modifier ce membre pour cette fonction			
Trésorier Général		Reconduire Mme S Modifier ce membre pour cette fonction			
Vice-Président		Reconduire M B Modifier ce membre pour cette fonction			
Secrétaire Général Adjoint		Reconduire M L Modifier ce membre pour cette fonction			
Trésorier Général Adjoint		Reconduire Mme B Modifier ce membre pour cette fonction			
Membre du Comité Directeur		Reconduire M S Modifier ce membre pour cette fonction			

[Reconduire l'intégralité du bureau](#) [Ajouter un membre au Comité Directeur](#)

Si modification :

Comité Directeur
Ajouter ou reconduire un membre

Fonction: Président Personne: Choisissez une personne

[Retour](#) [Enregistrer](#)

Choisissez le membre à ajouter

Code adhérent / Nom / Prénom

☐ Dans la structure ☐ Non Licenciés en 2026 - 2027 ☐ Licenciés en 2025 - 2026

[Rechercher](#)

Faites une recherche dans la base fédérale (par exemple nom et prénom) et sélectionnez la personne si elle apparaît. Si non trouvée, vous pourrez l'ajouter.

On peut effectuer une recherche à partir de 2 lettres en cochant « dans la structure » et « non licencié sur l'année en cours ». La recherche peut se faire également par le numéro de licence appelée ici « Code adhérent »

Choisissez le membre à ajouter

Code adhérent / Nom / Prénom

ba

☒ Dans la structure
☒ Non Licenciés en 2026 - 2027
☐ Licenciés en 2025 - 2026

Rechercher

Résultats de la recherche :

Code adhérent	Nom	Année naissance	Dernière licence
629887	Mme BA	1993	2024 - 2025
662851	Mme BA	1993	2025 - 2026
629888	M CON	1992	2024 - 2025
665126	M C	1992	2025 - 2026
629882	Mme C .BA	1979	2024 - 2025
662870	Mme C .BA	1979	2025 - 2026
634850	Mme Z .JA	1989	2024 - 2025

La personne n'est pas présente dans le tableau ? Vérifiez vos filtres de recherche ou ajoutez-la en cliquant sur le bouton ci-contre.
Ajout d'une nouvelle personne

Cliquer sur la personne choisie et « Enregistrer »

Comité Directeur
Ajouter ou réaffecter un membre

Fonction

Secrétaire général

Personne

M CON

Retour Enregistrer

M CONTRERAS Sébastien a bien été ajouté avec la fonction Secrétaire général

Comité Directeur

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
Président	629887	Mme B	25/06/1993	Non	Supprimer
Secrétaire général	665126	M CON	22/08/1992	2026 - Licence Adulte Non Compétitive	Supprimer
Trésorier Général	Modifier ce membre pour cette fonction				

Ajouter un membre au Comité Directeur

Retour Continuer

s'il manque des informations, vous aurez un message vous demandant de compléter des données pour les membres du bureau

Veuillez corriger les erreurs suivantes pour pouvoir continuer :

Des données obligatoires manquent ou sont mal renseignées pour Mme B : adresse e-mail

Des données obligatoires manquent ou sont mal renseignées pour M CON : adresse e-mail

Il suffit de cliquer sur le stylo pour afficher la fiche correspondante et la compléter (email et case conditions d'utilisation des données généralement).

Attention sur la fiche si vous avez ce message :

Votre saisie comporte les erreurs suivantes :

- La modification du nom, du prénom ou de la date de naissance risque de provoquer un doublon avec 662851 - Mme BAERT emilie.

Merci de contacter le service « Licence » de la FFSA afin de vérifier s'il s'agit bien d'un doublon et, le cas échéant les modifications seront effectuées.

Dans l'attente de cette vérification, vous ne pouvez pas prendre de licence pour cette personne.

Si vous modifiez la composition du bureau et/ou comité directeur, cette fenêtre apparaît :

Comité Directeur

Fonction	Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
Président	629887	Mme BAERT EMILIE	25/06/1993	Non	Supprimer
Secrétaire général	665126	M CONTRERAS Sébastien	22/08/1992	2026 - Licence Adulte Non Compétitive	Supprimer
Trésorier Général	662870	Mme CORBACHO CELINE	17/06/1979	2026 - Licence Adulte Non Compétitive	Supprimer

Ajouter un membre au Comité Directeur

Retour Continuer

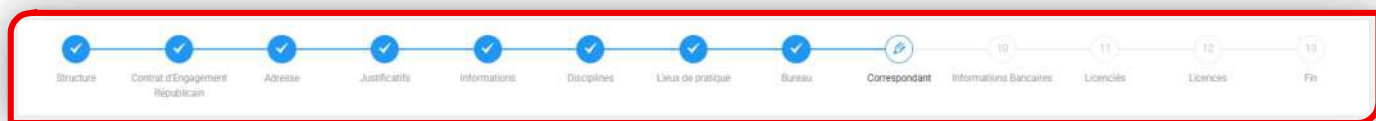
A revoir

Comité Directeur
Documents

Vous devez déposer un scan du PV de l'Assemblée Générale électorale lorsqu'il y a un changement de dirigeants.

La taille maximale totale autorisée pour les fichiers est de 15 Mo

Retour Suivant



✚ Choix de l'adresse de correspondance

☒ Utiliser le siège social de ma structure comme adresse de correspondance

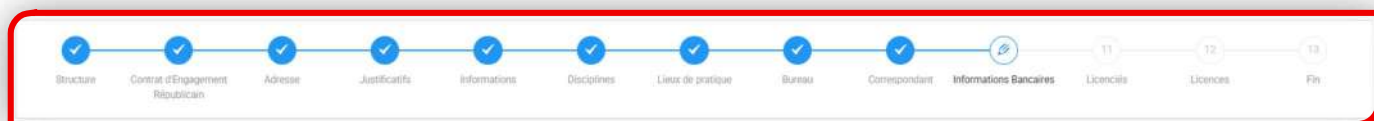
L UNION FAIT LE SPORT
31 TRAVERSE DE LA TREVARESSE
13012 MARSEILLE
06 52 25 10 93
coaching13@icloud.com

☐ Définir une personne comme correspondant de ma structure

☐ Utiliser une autre adresse

← Retour Continuer →

Cliquer sur « Continuer »



Le prélèvement est mis pas défaut.

☒ Modification des informations bancaires

MODE DE PAIEMENT

☒ Prélèvement
☐ Commande à l'acte (Virement bancaire, Carte bancaire, Chèque)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - RIB

En cas de changement/modification de RIB, vous devez vérifier et modifier le cas échéant les champs suivants à l'aide du RIB de la structure :

- Domiciliation
- Numéro d'IBAN
- Numéro BIC

RIB *

Domiciliation *

Titulaire du compte

Numéro d'IBAN *

Numéro BIC *

Les données de prélèvement de l'ancien système ont été reprises.

☒ Modification des informations bancaires

MODE DE PAIEMENT

☒ Prélèvement
☐ Commande à l'acte (Virement bancaire, Carte bancaire, Chèque)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - RIB

En cas de changement/modification de RIB, vous devez vérifier et modifier le cas échéant les champs suivants à l'aide du RIB de la structure :

- Domiciliation
- Numéro d'IBAN
- Numéro BIC

RIB *

Domiciliation *

Titulaire du compte

Numéro d'IBAN *

Numéro BIC *

Faites glisser les fichiers ici ...

Choisir un fichier ...

Format pris en charge : .jpeg, .png, .gif, .bmp, .pdf
Taille maximum : 8Mo

Déposer le RIB : « parcourir » ...

Puis déposer l'autorisation de prélèvement.

Si vous avez déjà demandé le prélèvement précédemment, merci de joindre le mandat qui avait été transmis à la FFSA à l'époque.

Pour tout paiement par prélèvement l'autorisation bancaire est obligatoire.

La taille maximale totale autorisée pour les fichiers est de 15 Mo

Autorisation de prélèvement

Fichier à déposer (Image ou PDF)

Faites glisser les fichiers ici ...

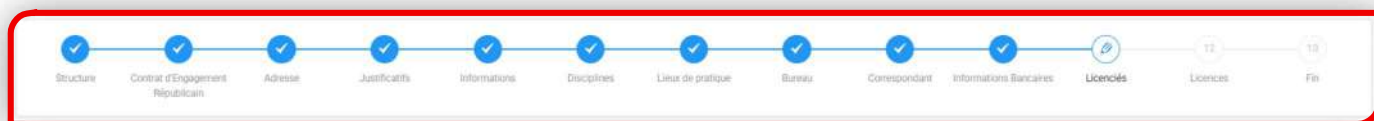
Choisir un fichier ...

📁 Parcourir

[Veuillez cliquer ici pour télécharger le mandat SEPA type de la Fédération.](#)

Date de la signature du mandat





Licenciés

Vous devez licencier au minimum 2 membres (Président + (secrétaire ou trésorier)).

Code Licencié	Personne	Date de Naissance	Licenciés sur la saison	Actions
629887	Mme BAERT EMILIE	25/06/1993	Non	
662870	Mme CORBACHO CELINE	17/06/1979	Non	
665126	M CONTRERAS Sébastien	22/08/1992	Non	

[Retour](#) [Continuer](#)

Sélectionner les personnes dont vous voulez prendre une licence. Cliquer sur « retirer » pour les personnes pour qui vous ne voulez pas de licence pour l’instant.

Adeline DUMORTIER (33 ans)
Âge pour la saison : 33 ans au 01/09/2024 (Président)

CHOIX DE LA LICENCE
Type de licence : Licence Dirigeant

CHOIX DES DISCIPLINES
Aucune discipline n'est demandée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Assurance licence (Individuelle Accident) :

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
Cette licence ne nécessite pas de certificat médical / questionnaire de santé.

HONORABILITÉ
☐ Évincé ☐ Avertis ☒ Dirigeant

Lieu de naissance : FRANCE
Département de naissance : ES - Aube
Commune de naissance : ACHERY

Nom de famille de naissance : DUMORTIER

Information Ministère des Sports :
Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport, les dirigeants (et encadrateurs) sont soumis à une obligation légale d'honorabilité. Le Ministère des Sports a mis en place un système de contrôle d'honorabilité pour les encadrateurs (entraîneurs et encadrateurs) et les dirigeants (présidents, secrétaires, trésoriers, etc.) des fédérations sportives. Il est nécessaire de renseigner pour chacun de vos licenciés, s'il s'agit d'un dirigeant ou d'un encadrateur, en remplissant des données déjà présentes, les lieux de naissance, l'âge de naissance et la commune de naissance.

SAISIE DES PIÈCES RELATIVES À LA LICENCE
Justificatif licence sur autre Fédération : Choisir un fichier

Adeline CONTRERAS Sébastien (33 ans)
Âge pour la saison : 34 ans au 01/09/2024 (Secrétaire général)

CHOIX DE LA LICENCE
Licence "Licence Dirigeant"

CHOIX DES DISCIPLINES
Aucune discipline n'est demandée

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Assurance licence (Individuelle Accident) :

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ
Cette licence ne nécessite pas de certificat médical / questionnaire de santé.

HONORABILITÉ
☐ Évincé ☐ Avertis ☒ Dirigeant

Lieu de naissance : FRANCE
Département de naissance : ES - Aube
Commune de naissance : ACHERY

Nom de famille de naissance : DUMORTIER

Information Ministère des Sports :
Dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles dans le sport, les dirigeants (et encadrateurs) sont soumis à une obligation légale d'honorabilité. Le Ministère des Sports a mis en place un système de contrôle d'honorabilité pour les encadrateurs (entraîneurs et encadrateurs) et les dirigeants (présidents, secrétaires, trésoriers, etc.) des fédérations sportives. Il est nécessaire de renseigner pour chacun de vos licenciés, s'il s'agit d'un dirigeant ou d'un encadrateur, en remplissant des données déjà présentes, les lieux de naissance, l'âge de naissance et la commune de naissance.

SAISIE DES PIÈCES RELATIVES À LA LICENCE
Justificatif licence sur autre Fédération : Choisir un fichier



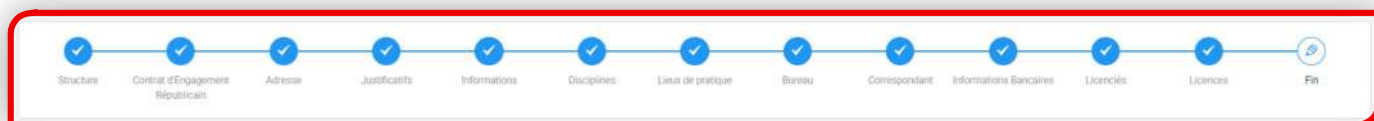
Enregistrement de l'affiliation

Résumé de la commande en cours

	Montant
Réaffiliation Fédérale 2027 - 13/33 - L UNION FAIT LE SPORT	120,00 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)	1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - Mme BAERT Emilie (629887)	3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)	1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - Mme CORBACHO Celine (662870)	3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)	1,00 €
IA option 1 Licence Dirigeant 2027 - M CONTRERAS Sébastien (665126)	1,00 €
<i>Solde actuel</i>	<i>0,00 €</i>
Total de la commande	
	217,85 €
Solde actuel	0,00 €
Solde restant	0,00 €

Retour

Enregistrer ma demande



✓ L'affiliation a bien été prise en compte

Enregistrement de l'affiliation	
Résumé de la commande en cours	Montant
Réaffiliation Fédérale 2027 - 33/65 - SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS	150,00 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - M AIMARD Benjamin (659229)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - M AIMARD Benjamin (659229)	1,00 €
IA option 1 Licence Dirigeant 2027 - M AIMARD Benjamin (659229)	1,00 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - M LE GUELLEC Yannick (507719)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - M LE GUELLEC Yannick (507719)	1,00 €
IA option 2 Licence Dirigeant 2027 - M LE GUELLEC Yannick (507719)	3,65 €
Prise de licence Licence Dirigeant 2027 - M BARDECHE Wassim (670190)	28,85 €
Cotisation Régionale Licence Dirigeant 2027 - M BARDECHE Wassim (670190)	1,00 €
IA option 1 Licence Dirigeant 2027 - M BARDECHE Wassim (670190)	1,00 €
<i>Solde actuel</i>	0,00 €
Total de la commande 245,20 €	
<i>Solde actuel</i>	0,00 €
<i>Solde restant</i>	0,00 €

[Voir ma structure](#)



L'affiliation est prise en compte.

Pour cette première année d'utilisation de e-Licence, une validation de la FFSA doit être faite pour accepter les documents joints et vérifier le RIB et le mandat SEPA.

L'affiliation est validée par la FFSA, vous recevez ce mail :

